# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 21 FÉVRIER 1880.


## Législature de la Louisiane.

### Séance du vendredi, 20 février 1880.

#### SENAT.

Le rapport du comité de confiance sur le bill qui prohibe le transfert de la graine de coton ou d'autres produits de ferme—accepté à la Nlle Orléans, où la vente et le transfert de légumes devraient être permis—a été adopté. Il a été envoyé au gouverneur.

Le bill relatif aux cruautés exercées envers les animaux, a été soumis au comité judiciaire.

#### Le bill des impressions.

A une heure le Sénat reprend la discussion du bill des impressions, dont les trois premières sections avaient été adoptées jeudi.

Lecture est donnée des sections 14, 15 et 16 qui sont adoptées sans amendement important.

Lecture est donnée de la section 17 relative aux propositions et aux cautionnements, qui est amendée de façon à rendre le cautionnement proportionnel au contrat.

La section 18, ordonnant la publication des lois une fois dans le Journal officiel, est adoptée.

La section 19 ordonnant que toutes les lois soient publiées une fois dans un journal quotidien publié en français, à la Nouvelle-Orléans, dans cet Etat, à un taux qui n'excédera pas le taux maximum, le choix du journal étant laissé au Bureau des Impressions, est adoptée avec un amendement de M. Vance portant que la publication aura lieu d'après les dispositions et de la manière prescrite pour le journal officiel.

MM. Pavlange, Robertson, Augustin, Lonès, Walton et plusieurs autres sénateurs ont recommandé fortement l'adoption de cette section comme une chose nécessaire et juste pour une nombreuse et digne classe de nos citoyens et ensuite pour le corps tout entier de la Louisiane, qui se compose en grande majorité de citoyens français et où l'on parlait très souvent la langue française dans l'Etat.

M. Augustin a dit que les descendants de cette population ne doivent pas être privés de la facilité de lire les lois dans leur propre langue, car les habitants de la Louisiane parlant le français sont encore aujourd'hui très nombreux dans l'Etat.

M. Parlange a fait remarquer que les lois ont été publiées en français à la Nlle-Orléans depuis quelque temps; il a dit que les ancêtres de la population qui parle le français ont occupé la Louisiane avant celle qui parle l'anglais. Il s'est prononcé pour la suppression de la seconde partie de la section exigeant la publication des lois en français dans 18 paroisses, à cause de la dépense qu'elle entraînerait.

M. Robertson a non seulement préconisé l'adoption de la partie de la section mentionnée en premier lieu, mais a modifié la section treize du bill—et son amendement, qui exige que les lois, en langue française, soient imprimées sous forme de brochure et reliées—et que le tout ne devra pas être de plus de mille piastres. Il a dit que les citoyens parlant le français sont en grande majorité dans beaucoup des paroisses du Sud-Ouest de la Louisiane et qu'ils ont beaucoup contribué à délivrer l'Etat des radicaux, après avoir subi bien des privations et des souffrances, comme les autres citoyens.

M. Watkins a fortement appuyé la publication des lois en français. Le gouverneur de l'Etat est un descendant de l'ancienne population de la Louisiane. Les citoyens de langue française ont fait autant que toutes les autres classes pour nous délivrer du fléau connu sous le nom de radicalisme. Si des lois criminelles et civiles sont adoptées, ne faut-il pas que cette classe nombreuse de nos citoyens puissent les lire dans leur propre langue? Les lois étaient autrefois publiées en anglais avec le français en regard.

M. Demas a dit qu'il représente une paroisse (la paroisse St-Jean-Baptiste) qui parle le français, et beaucoup de membres du Sénat et de la Chambre représentent des paroisses habitées presque entièrement par des créoles ou des Français qui, a-t-il ajouté, sont, sans exception, les meilleurs citoyens de l'Etat, et possèdent les deux tiers des propriétés qui paient les taxes. La publication des lois en français serait un grand avantage pour ces paroisses.

Les clauses 20, 21, 22 et 23 du bill, relatives à la publication des annonces judiciaires, ont été effacées pour être incorporées dans un bill distinct. La clause 24 qui déclare que les jurés de police et les corporations municipales ne devront, à l'avenir, ordonner aucune impression publique quelconque, à moins que ce ne soit par contrat et que le contrat ne soit adjugé au plus bas enchérisseur responsable, en vertu des réglements qu'ils établiront; que le prix ne devra pas excéder celui des annonces judiciaires et des autres impressions, le maximum fixé pour les impressions de l'Etat—a été adoptée, ainsi que la clause qui rappelle toutes les lois contraires.

Le bill a ensuite été considéré comme engrossyé, et a passé à la troisième lecture.

Une résolution de M. Aby nommant un comité du Sénat et de la Chambre pour examiner les livres et des comptes de l'auditeur et du trésorier, conformément à la Constitution, a été adoptée.

M. Vance a présenté un bill indiquant à quelle époque et comment il y aura des élections spéciales à l'effet de prélever une taxe spéciale, dans les paroisses et dans les villes incorporées, en aide aux travaux publics et aux compagnies de chemins de fer. Le bill pourvoit à la perception de la taxe.

Le comité des corporations a présenté un substitut au bill relatif aux changements de lignes de paroisses et aux transferts des chefs-lieux de paroisses, par les juges de police.

Le bill a trait aux shérifs, comme perception de taxes, ex-officio, a été adopté La paroisse d'Orléans y est exceptée.

Le bill ayant pour but d'exécuter l'article 133 de la Constitution, relatif au dépôt de fonds par les shérifs et les greffiers de cours à la Nouvelle-Orléans, a été adopté.

Le bill indiquant les qualités et les devoirs des constables des City Courts, à la Nouvelle-Orléans, a été adopté.

Le Sénat a ensuite siégé à huis clos, puis s'est ajourné à samedi, aujourd'hui, à midi.

#### CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

M. Feasel présente une résolution chargeant les comités sur les institutions de charité d'examiner ces institutions dans tout l'Etat et de faire un rapport. Adopté.

M. Young, de St Landry, présente une résolution pour fournir à chaque membre de la Chambre une copie des statuts révisés de Voorhies. La résolution est déposée, sans chance d'être appelée plus tard.

#### Rapports de comités.

Comité judiciaire.—Rapport favorable est fait sur un bill de M. Lonès pour protéger les travailleurs dans leurs droits et leur assurer le paiement de leurs gages.

Le comité sur les institutions de charité fait un rapport favorable sur la résolution du Sénat portant qu'un sous-comité sera chargé de visiter les différentes maisons de charité dans l'Etat. Adopté.

Le comité du réglement, en duquel concourt la machine électrique de M. Chas. Carroll pour enregistrer le vote sur toute question, rapporte qu'avec l'aide de cette machine le vote peut être relevé et pris en deux minutes. Le comité recommande la machine hautement, mais il ne conseille pas de faire les frais de cette machine dont l'acquisition ne coûterait pas moins de $4500.

Lecteur suppose que le comité chargé de visiter les institutions de charité de l'Etat se compromette de la part de la Chambre de MM. Lyons, Voorhies et Nolen.

#### Le bill de revenu.

Ce bill 146 est celui du comité des voies et moyens.

M. Henry dit qu'il ne pourrait pas appuyer le bill dans sa forme actuelle et demande qu'il soit renvoyé au comité.

M. Ogden, de Bossier, dit que cette motion est très indécise. Qu'est-ce que le comité peut comprendre par un simple renvoi sans explication de la Chambre sur la partie répréhensible du bill? Le meilleur moyen serait pour la Chambre de considérer le bill en comité général.

M. Allain partage cet avis. Le comité, dit-il, a fait tout ce qu'il pouvait, et je demande que la motion de reconsidération soit déposée sur la table. Adopté.

Sur la motion de M. Harris, le bill est remis à lundi et mis à l'ordre du jour à cet heure.

#### Bills en troisième lecture.

Le bill 100 de M. Jackson, pour régler la profession de dentiste dans l'Etat, est passé par finalement. Le vote est de 39 oui et de 26 non.

M. Cosgrove annonce qu'il demandera la reconsidération du vote.

Le bill 101 de M. Haidenhain pour amender la section 527 des statuts révisés (pour permettre à neuf jurés de rendre un verdict dans les affaires civiles) passe finalement après une longue discussion, par 56 yeas 30.

Le bill de M. Beckman sur le devoir et la position des officiers, président et directeurs de banque, en certains cas, passe finalement par 79 yeas 0.

Le bill 128 de M. Wise pour rappeler un acte incorporant le bourg de Pineville, dans la paroisse Rapides, passe finalement par 77 yeas 0.

Bills de la Chambre en troisième lecture.

Le bill 15 de M. Lottes, requérant des corporations particulières et municipales dans cet Etat qu'elles soumettent leurs taxes aux blancs et aux hommes de toutes couleurs qui encouragent municipale avant le 1er janvier 1879, tous warrants, scrips ou preuves de dettes valides, y compris tous les scrips ou warrants valides d'école, des dites paroisses et corporations municipales, après une discussion, qui a duré une heure et demie, passe à la troisième lecture et est envoyé à l'impression.

La Chambre alors s'ajourne au lendemain à midi.

!!! 25!! 25!! 25,000 paires de pantalons pour être vendues à 25 cents à l'Etoile Rouge.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 février.—Temps pur.—Ligne changeant dans la première circonférence, venu d'est en est, temps couvert, température un peu plus élevée.

Thermogramme du 20 février 1880.
Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 heures du matin..... | 47 | 8 |
| Midi..... | 52 | 11 |
| 3 P. M..... | 56 | 13 |
| 6 P. M..... | 50 | 10 |

Statistique mortuaire.
Vendredi, 20 février. 1 h. 06 P. M.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta, Géo..... | 55 | Louisville, Ky..... | 42 |
| Atlanta..... | 50 | Memphis, Tenn..... | 43 |
| Cincinnati, Ten..... | 50 | Mobile, Ala..... | 55 |
| Chicago, Ill..... | 34 | Montgomery..... | 52 |
| Chattanooga, Tenn | 52 | Nashville, Tenn.... | 46 |
| Cincinnati, O..... | 39 | New Orleans, La.. | 56 |
| Davenport, Iowa.. | 32 | Omaha, Neb..... | 32 |
| Dubuque, Iowa.... | 32 | Pittsburg, Pa..... | 44 |
| Galveston, Texas.. | 62 | Richmond, Va..... | 50 |
| Indianapolis, Ind. | 41 | Shreveport, La..... | 50 |
| Keokuk, Iowa..... | 32 | St Louis, Mo..... | 40 |
| Key West, Fla..... | 77 | St Paul, Minn..... | 32 |
| La Crosse, Wis.... | 32 | Vicksburg, Miss... | 52 |
| Le Grand, Iowa.... | 40 | Yankton, D. T..... | 32 |

Statistique des morts en dessous de l'étage zéro pendant la semaine finissant le 20 février 1880.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Angleterre..... | 7.66 | Nashville, Tenn | 44.02 |
| Cairo, Ill..... | 44.03 | New Orleans.... | 6.01 |
| Cincinnati, O.... | 43.06 | Pittsburg, Pa.... | 8.06 |
| Davenport, Iowa.. | 2.10 | Shreveport, La.. | 9.04 |
| Dubuque, Iowa.... | 1.09 | Vicksburg, Miss | 21.01 |
| La Crosse, Wis.... | 3.10 | St Louis, Mo.... | 28.06 |
| Louisville, Ky.... | 37.00 | Vicksburg, Miss | 21.01 |
| Memphis, Tenn.... | 43.06 | Yankton, D. T.... | 2.00 |

Différence en niveau des heures avec le 20 février 1880.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Angleterre..... | 7.66 | Nashville, Tenn | 44.02 |
| Cairo, Ill..... | 44.03 | New Orleans.... | 6.01 |
| Cincinnati, O.... | 43.06 | Pittsburg, Pa.... | 8.06 |
| Davenport, Iowa.. | 2.10 | Shreveport, La.. | 9.04 |
| Dubuque, Iowa.... | 1.09 | Vicksburg, Miss | 21.01 |
| La Crosse, Wis.... | 3.10 | St Louis, Mo.... | 28.06 |
| Louisville, Ky.... | 37.00 | Vicksburg, Miss | 21.01 |
| Memphis, Tenn.... | 43.06 | Yankton, D. T.... | 2.00 |

GEORGES H. ROBIN,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Naissances, mariages et décès inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières vingt-quatre heures:

Naissances.—Mme J. Crowley, une fille, 23 jan.

Mme V. Moreau, c., un garçon, 19 fév.
" B. Bocage, un garçon, 13 fév.
" T. Stentz, un garçon, 13 août.
" F. Dimas, un garçon, 6 jan.
" J. L. Rainey, une fille, 27 jan.
" L. Ingargiola, une fille, 2 jan.
" G. Mandigo, un garçon, 17 déc.
" C. P. Fickerson, un garçon, 11 fév.
" T. Midvinill, un garçon, 17 fév.
" H. Backhaus, une fille, 23 déc.

Mariages.—J. Charles à Veuve L. Wilson, A. Porter à Mlle A. Nelson.
" Jos. Stark à Mlle Emma H. Kurt.
Alf. Moyano à Mlle Emma Leonard.

Décès.—Mme B. Mesmer, c., 49 ans, Alger, native de la Louisiane.
Marie J. Ober, 37 ans, 192 rue Julia, native du Missouri.
James H. Fleury, 66 ans, 764 rue St-Charles, natif de New York.
Mme C. Prieb Jean, 55 ans, rue St-Bernard, native de la Louisiane.
Johnny Bonham, c., 19 ans, 326 rue Jackson, native de la Louisiane.
Wm J. Brewnlee, 2 mois, Alger.

### Brèches dangereuses.

Le sous-voyer, M. Albert G. Blanchard, dans un rapport qu'il vient d'adresser aux administrateurs Collins et Behan, sur l'état des levées qui s'étendent de la "propriété supérieure," Carrollton, à la rue Toledano, sixième district, dit que ces levées sont en bon état, comme levées, mais qu'il y existe des brèches dangereuses faites par des personnes qui charroient du bois et du sable de la batture.

Il ne serait pas facile de les réparer si les autorités attendent que le fleuve monte. Une brèche de six pieds de profondeur est certainement de quatre pieds au-dessous de la marque des hautes eaux.

M. Blanchard signale à l'attention des administrateurs les endroits qui demandent leur attention, ce sont:

La rue Quatrième, les rues Monroe, Magasin, Léonidas, le quai de la rue Madison, les rues Washington et Burgette, les rues Adams, Hilary, Clinton, Millaudon, Lowerline, Penn, Broadway, Chesnut, Walnut, la ligne supérieure Foucher, le Park Gate, au-dessous de la rue Foucher, Calhoun et Henry Clay, la rue State à la rue Nashville, au-dessous de la rue State, les rues Alonso, Eleonor, l'Avenue Nashville, les rues Arabelle, Joseph, Pierre, Peters, Bellecastle, Dutreuil. Ligne supérieure, Bordeaux à Valence, et au-dessous de Valence, Cadiz et au-dessous de Cadiz, le chantier Jena, les rues Bertin, Milan, Marengo, Austerlitz, Général Taylor, Peniston, Amélie, (vis-à-vis de la briqueterie), Foucher, Delachaise, l'Avenue de la Louisiane.

Si, ajoute M. Blanchard, le fleuve montait, il y aurait cinquante-six brèches à combler, et il faudrait qu'elles fussent combinées le plus tôt possible, convenablement.

La brèche qui est au-dessous de la rue Amélie, vis-à-vis de la briqueterie, est la plus dangereuse, à cause de sa grandeur.

**Incendie.**—Hier matin, à six heures, un incendie a éclaté au premier étage d'une maison en briques, à trois étages, située au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

La maison a été la proie des flammes.

Mme Simon, qui en est propriétaire et tenait une pension dans la partie inférieure, a une assurance de $3000 dans la compagnie Teutonia.

M. Fred. Ricks, marchand de comestibles, occupait le rez-de-chaussée; tout son stock en marchandises a été détruit, mais sa perte est couverte par une assurance de $800 à la compagnie North German.

—Elizabeth Davidson, femme de couleur, pour sauver une somme de trois cents piastres, qu'elle avait cachée dans la poche d'une robe, est rentrée dans la maison qu'elle avait déjà quitté deux fois; ne pouvant pénétrer dans la chambre par la porte, elle a brisé une des vitres d'une fenêtre et, en le faisant, s'est blessé la main et le bras. Elle a mis la main sur le montant qu'elle a ensuite perdu dans sa fuite.

— La maison de l'encaisgure Est, que louent MM. Rocheresas et Cie., et où se trouve un café, a été fortement endommagée. Il y a une assurance à la Compagnie des pompiers.

On dit que le feu s'est déclaré dans une chambre vide du premier étage.

**Ratifications.**—Le Sénat a ratifié, hier matin, les nominations suivantes, faites par le gouverneur:

J. A. Joseph, constable du troisième ward de la paroisse Iberville, à dater du 1er avril 1880.

John W. Denson, constable du septième ward de la paroisse Avoyelles, en remplacement de John Lee Rose, démissionnaire.

Le Dr R. A. Gray, MM. Thomas J. Allen et James F. Ulis, membres du bureau de santé de la ville de Shreveport.

W. H. R. Hargis, juge de paix du premier ward de la paroisse St-Tammany, en remplacement de Joseph Columbus, qui n'a pas rempli les formalités voulues.

C. J. Bradley, notaire de la paroisse Tangipahoa.

John M. Moore, constable du premier ward de la paroisse Caddo, en remplacement de J. D. Thompson, qui a quitté l'Etat.

Vente amortie sur bureau de l'ouvrier des aliénations:

J. Blanchard à A. Blanchard, un terrain avec constructions dessus compris entre les rues Annette, Esplanade, Bonsbon et Tonnelle, mesurant 30 pieds de face à la rue Tonnelle sur une profondeur de 120 pieds..... $4,650

Mme M. Bruch à Mme A. de la Croix, épouse de St Joseph, un terrain avec améliorations mesurant 30 pieds de face à la rue Johnson, Quivet, Urseline et St Philippe, sur une profondeur de 120 pieds..... $900

Emile Hardi à Geo. Merry, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Urquhart, Valmont, St George et Gov. Nicholls, mesurant 25 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 125 pieds..... $1,000

Mme M. Bruch à Mme Mme J. Thomas, deux terrains avec améliorations, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 120 pieds..... $750

Mme Mme J. Mme J. B. Ferré à Mme E. Perret, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Gravier, Franklin, Broad et Cemetery, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 120 pieds..... $1,000

Pierre Lebeau à A. Fradin, fils, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Royal, Dauphine, Mine et Bienville, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 120 pieds..... $1,800

Mme A. Tarpy à Mme J. Ryan, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Annette, Claiborne, Conti, Taylor, Livaudais et Terpsichore, mesurant 25 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 120 pieds..... $1,000

Jean Gentil à E. P. Landry, fils, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Bourbon, Annette, Orleans et Conti, mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds. Ledit E. P. Landry, fils, en échange, donne audit Jean Gentil un terrain avec améliorations, compris entre les rues Bourbon, Annette, Orleans et Conti, mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds..... $1,100

Pierre Lebeau à A. Fradin, fils, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Royal, Dauphine, Mine et Bienville, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 120 pieds..... $1,800

Mme A. Tarpy à Mme J. Ryan, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Annette, Claiborne, Conti, Taylor, Livaudais et Terpsichore, mesurant 25 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 120 pieds..... $1,000

Jean Gentil à E. P. Landry, fils, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Bourbon, Annette, Orleans et Conti, mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds. Ledit E. P. Landry, fils, en échange, donne audit Jean Gentil un terrain avec améliorations, compris entre les rues Bourbon, Annette, Orleans et Conti, mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds..... $1,100

**Cours criminelles.**—A la Cour criminelle supérieure, Ben John ou Ben Lewis est accusé de vol avec effraction; Ben John ou Ben Lewis, de port d'armes cachées.!

—Le jugement de P. F. Calleja, accusé d'avoir fait feu sur quelqu'un, a été remis indéfiniment. L'Anonlpé est malade.

Le jugement de George W. Cory, pour le grand jury, le 16 décembre 1879, arrêté hier à poursuivre pour avoir contrefait la signature de John F. Richardson sur une traite tirée sur W. J. Porter, 113 Pearl street, New York, pour $3500, le 21 octobre 1879, et de l'avoir vendue au Germania National Bank, qui lui a donné dessus $1500—a commencé hier matin. L'accusé fut arrêté après le verdict du grand jury, à Montebello, Alabama, par le shérif Fitzpatrick, et, à son arrivée à la Nouvelle-Orléans, fournit un cautionnement de $10,000.—

L'accusé du district Finney représentait l'Etat; MM. Chas. H. Luxenberg, Chas. E. Fenner et Frank R. King présentaient la défense.—Le jury se composait de MM. Joseph Mitchell, Gustave Arnault, G. M. Wilson, Auguste Pierre, George Weiss, Joseph Koenig, A. Albert, T. Thornton, P. Salvadges, A. Martin et Henry Schalling.

A quatre heures de l'après-midi le jury s'est retiré pour délibérer après avoir entendu les arguements et le charge du juge. A minuit n'ayant pu s'accorder il a été enfermé pour la nuit.

Le jugement de Maurice M. Dreyfus, commis-voyageur de la fabrique de tabac de M. J. P. Sarrasin, accusé de détournement de fonds—a commencé hier. L'affaire a été soumise au jury à minuit moins le quart. A minuit il a rendu un verdict de culpabilité en recommandant fortement l'accusé à la cour.

—A la première cour de district, Mme Alexandre Bonn est accusée d'avoir volé, en 1871, au marché Français, en juin 1871, Hénogène Toro, et de l'avoir envoyé à la paroisse Ste-Marie, où on l'a trouvé dernièrement.

Jordan Meadows, qui s'est reconnu coupable d'assaut, a été condamné à cinq piastres d'amende ou vingt-quatre heures de prison de paroisse.

M. Kraemer, qui par la possession de billets de loterie a enfreint la loi 44 de 1879, a été condamné à cinq piastres d'amende ou un jour de prison de paroisse.

**Cours de district.**—A la quatrième cour, jugement a été rendu en faveur du défendeur dans le procès intitulé Louise Waters et Geo. Waters contre E. E. Norton et autres.

—A la cinquième cour, le juri, dans le procès de Charles N. Burdeau contre Webster & Dillingham, a rendu un verdict en faveur du demandeur pour la somme de six cent quatre-vingt-treize piastres et vingt-cinq sous.

—A la sixième cour, M. Basile Lafonta réclame de M. Frank O'Neal, la somme de trois cents piastres de dommages.

Dans le procès intitulé Yves d'ame W. Dezan, Jr. contre P. Hardy et Wm B. Decan, administrateurs de la succession de Geo. B. Decan, contre le Crescent Mutual Insurance Company, le juri a rendu un verdict en faveur des demandeurs pour la somme de six mille huit cents piastres.

Dans celui de MM. Bassetti et Xiques contre J. B. Solari et Soo, le juri a rendu un verdict de $134 et 20 sous en faveur des demandeurs.

**Cour du juge Mittemberger.**—B. Brais et Dominique Ebar, accusés de voies de fait; Lissie Gruntzer, d'insultes; Louise Lapina, Augustine St-Armand, Polly Gibson, Mary Lewis et Delphine Hebert, de bris de paix, ont été acquittées.

Joseph Urain, accusé d'insultes, a dû fournir un cautionnement de cent piastres pour répondre de sa bonne conduite.

John Rivers et Moses Conway alias James Conway, accusés de m'avoir assez moyen d'exister, ont été condamnés le premier à six piastres d'amende ou vingt jours de prison de paroisse, le second à fournir un cautionnement de deux cent cinquante piastres en attendant l'instruction.

Etienne Froelich, accusé d'un vol de bijoux estimés à quatre cents piastres, a été envoyé à la cour criminelle supérieure. Cautionnement de $500.

James Darier et Jules Valcour, accusés de port d'armes cachées, ont été envoyés devant la même cour. Cautionnement de $250, chacun.

Auguste Picquenet, accusé de vagabondage, a été envoyé à la maison de correction.

William Matlock et Sussie Matlong étaient accusés de larcin; le premier a dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction; le second a été acquitté.

T. Gaffney, accusé d'assaut dans l'intention de commettre un vol, et de délit, a dû fournir un cautionnement de $750 en attendant l'instruction.

John J. Cotton, accusé d'être entré, la nuit, dans une boutique, avec effraction, a été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

**Cour du juge Shecham.**—Mike McGuire, accusé de voies de fait, a été envoyé devant la première cour de district. Cautionnement de $250.

Mme Thomas Gibson, accusée de larcin, a été envoyée devant la même cour. Même cautionnement.

John H. Bobber et Alfred H. Levy, accusés de bris de paix et d'intention de se battre en duel, fourniront chacun un cautionnement de $500 ou passeront 30 jours à la prison de paroisse.

Wm Logan, accusé d'assaut à main armée a été requis de donner un cautionnement de deux mille piastres en attendant l'instruction.

L'interrogatoire de J. M. McEntee, accusé de parjure et de larcin, a été remis indéfiniment.

Wm Feeny et Pat. Ray ou Chicken étaient accusés de larcin; le premier a été acquitté, et le second envoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de six mille huit cents piastres.

Dans celui de Flora White, accusée de bris de paix, a été condamnée à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

James Langford, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé devant la Cour criminelle supérieure. Cautionnement de $250.

**Paragraphes.**—A la Cour de circuit des Etats-Unis, Sylvain Rouch, citoyen français, déclare qu'il vend de la viande, des légumes et d'autres produits sur le chemin Félicité et au coin des rues St-André et Tchoupitoulas. Ce commerce est légal et il a le droit de l'exploiter sur un pied de complète égalité, d'après les garanties de la Constitution des Etats-Unis; que nonobstant son droit, le maire et les Administrateurs ont, par la violence et des poursuites criminelles, enfreint de la loi 100 de la session de 1878, fait fermer ses établissements, ce qui lui a occasionné une perte de plus de cinq cents piastres. La loi de 1878, continue le demandeur, est inconstitutionnelle, parce que le but n'en est pas exprimé dans le titre, parce qu'elle est une législation inconstitutionnelle d'amender la loi de 1874, parce que ce n'est pas un réglement de police, une protection de la salubrité publique, mais la création d'un monopole. Le demandeur prie le tribunal d'obliger le maire et les administrateurs à répondre à la pétition.

—Un des premiers officiers de cavalerie confédérée ne pouvait pas se rendre à l'invitation du comité et assister à la célébration du anniversaire de Washington Artillery, mais il a adressé la lettre suivante au colonel Charles G. Laverich:

Courtland, Ala., 16 fév. 1880.

J'ai reçu, avec regret, votre amicale invitation d'assister à la célébration du mouvement élevé à la mémoire des héros de notre Association.

L'histoire ne parlera pas des bataillons livrées en Virginie, au Kentucky, au Tennessee, en Georgie et en Mississipi, sans reconnaître les hauts faits des hommes et chevaleresques du Washington Artillery.

Les citoyens de la ville du Croissant et le noble Etat de la Louisiane doivent être fiers de savoir que de pareils soldats représentent à jamais parmi eux.

Bien que je ne pourrai pas être avec vous, souvenez-vous que l'ancien Artillery a un plus profonde admiration.

Je suis, avec respect, votre obéissant serviteur,

Jos. WHEELER.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $21,669 25, dont $2,653 54 provenant du revenu intérieur, $4,003 89 en argent, et $3249 en billets, provenant de la douane, $6,160 du bureau de poste, $4,163 89 de différentes sources.

—On dit que la population de couleur de notre ville, dirigée par MM. Lewis, Demasi, Antoine et d'autres chefs, se propose de célébrer, par une grande démonstration, dans les premiers jours de la semaine prochaine, l'abolition de l'esclavage à Cuba.

—Les commissions exécutives pour la réparation de la caserne de la Garde de Sixième Ligne d'Infanterie, située au coin des rues Canal et Bayou, ont été définitivement hier, à la mairie.

M. John Page demande $1,400; M. Bedard, $1,300.

Les administrateurs n'ont pas encore adopté les soumissions. On croit que M. Chevalley présentera, mardi, son rapport sur ce sujet.

—Le caporal Wettiger a été assailli, au coin des rues Dauphine et Conti, par Dan Ziegler, tandis qu'il passait avec lui, et a été blessé grièvement à la tête. Ziegler, ajoute Martin Ziegler, a été arrêté.

—Hier matin, entre six et sept heures, des voleurs se sont introduits chez Mme M. J. Fortier, au coin des rues Johnson et Kerlerec et en ont emporté différents objets évalués à $37,

# DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

## NOUVELLES EUROPÉENNES

### FRANCE.

**Réception du duc D'Audiffret-Pasquier.**

Paris, 20—La réception du duc D'Audiffret-Pasquier à l'Académie française a eu lieu jeudi. Elle a été brillante.

**La question irlandaise à la Chambre des communes.**

Londres, 20—La chambre des communes s'est transformée en comité pour discuter le bill de secours à l'Irlande.

M. Shaw, Home Ruler, a présenté un amendement à la clause 3, amendement qui permet aux bureaux des gardiens, au moyen d'un emprunt et avec l'autorisation des bureaux de gouvernements locaux, d'exécuter des travaux de drainage, d'améliorations sur les terres incultes, et des travaux pour améliorer la navigation des rivières—a été rejeté par une majorité de 105 contre 89.

**Le budget cubain.**

Madrid, 20—Aujourd'hui, aux Cortès sénor Eldnayen, ministre des colonies, a lu le budget de l'île de Cuba. Les dépenses sont de 37,500,000 pesetas, les revenus ordinaires de 10,000,000. Différentes taxes nouvelles seront levées pendant la continuation de la guerre. Autorisation a été demandée de contracter un emprunt pour rembourser les avances faites par la banque Hispano-Coloniale, pour combler le déficit et rendre la dette uniforme. Cet emprunt serait d'environ 6,000,000 de pesetas.

On croit que senor Eldnayen prendra le portefeuille des affaires étrangères après le vote du budget cubain.

**Diffamation contre le maire de Dublin.**

Londres 19.—M. Maddick, éditeur, et J. E. Judd, imprimeur du Sporting and Dramatic News, sont poursuivis le cesar de police du Nord ouest, pour répondre à accusation de diffamation portée contre eux par l'honorable E. Dwyer Gray, lord maire de Dublin. L'affaire a été remise à samedi prochain.

**L'attentat du Palais d'hiver—Détails.**

St Pétersbourg, 20—Le Nova Vlemya publie des détails sur l'attentat du palais d'hiver. Le dîner avait été commandé ce jour-là, mardi, pour 6 heures du soir. S'il n'avait pas été retardé par un événement imprévu, cinq cents personnes auraient été à table au moment de l'explosion; et ils eussent couru un véritable danger.

L'empereur, accompagné des princes de Hesse et de Bulgarie, allait entrer dans la salle par une porte, et les autres membres de la famille, la czarine excepté, par une autre, quand l'explosion eut lieu. Deux domestiques qui se trouvaient dans la salle-à-manger ont été blessés. La force de l'explosion a été telle, que les vitres de nombreuses croisées du palais et des maisons environnantes ont été brisées; le gaz a été complètement éteint et l'obscurité a été complète.

On a retrouvé les corps de deux autres soldats parmi les débris, et parmi les quarante-cinq blessés plusieurs sont morts depuis.

Londres, 20.—Une dépêche de Londres dit: Le journal de Paris La France publie ce qui suit sur l'attentat contre la vie du czar:

Les détails arrivant de St-Pétersbourg sont affreux. Les conspirateurs ont employé la dynamite. Cette substance ne peut avoir été placée dans la cave que grâce à la complicité d'employés subalternes au palais d'hiver.

Le feu a été mis à l'aide de fils électriques qui ont été coupés après l'explosion et dont a trouvé des fragments à quelque distance de la salle à manger. Plusieurs officiers sont l'objet d'une étroite surveillance.

Beaucoup d'arrestations ont été faites; mais la police n'est pas encore sur la trace des assassins. L'Empereur a, dit-on, été très affecté et il parle de nouveau de son abdication, le 2 mars.

Le Golos dit: La cave située sous le palais d'Hiver était occupée par 4 menuisiers dont 3 ont été arrêtés. On sait qu'il y avait 4 livres de dynamite employés. On fait de grandes investigations dans le palais d'Hiver ainsi que dans les autres palais, le nombre total des tués est de 10.

Les funérailles des victimes auront lieu aujourd'hui.

**Service d'actions de grâces à la cour de Berlin.**

Berlin, 20—L'empereur Guillaume, le prince Frédérick Charles, le général de Moltke, tous les ambassadeurs étrangers, les membres du Cabinet et les grands dignitaires de la Cour ont assisté à un service d'actions de grâces en reconnaissance de ce que l'empereur de Russie a échappé à l'attentat dirigé contre lui.

Une dépêche de Berlin au Standard rapporte qu'un nombre de ceux qui ont pris la fuite après l'explosion au palais d'Hiver, se trouve le capitaine des gardes du palais.

**Le Conseil municipal refuse de féliciter le Czar d'avoir échappé à la mort.**

Londres, 20—Le conseil municipal de la ville de Londres a refusé à une majorité de 72 contre 43, d'envoyer une adresse de félicitations au czar qui vient d'échapper au plus dangereux des attentats.

**Banquet offert à Paris par des Sociétés d'ouvriers.**

Londres, 20—Un grand banquet a été donné au général Fairchild, à l'occasion de son départ pour l'Espagne. Ce banquet lui était offert par la colonie américaine.

**La fabrication artificielle du diamant.**

Londres, 20—Le professeur Maskeline, de la section de minéralogie du Musée britannique, écrit au Times que J. Ballantyne Hannap, de Glascow, membre de la Société chimique de Londres, a enfin réussi à produire artificiellement du véritable diamant, lequel (d'après l'opinion des témoins réunis toutes les qualités.

On ne peux douter aujourd'hui, que M. Hannasp n'ait véritablement résolu le problème de la crystallisation du carbone, que la chimie a été si longtemps impuissante à trouver. Le procédé employé par lui pour arriver à cette transformation n'est guères moins important pour l'art que pour les personnes assez riches pour posséder des bijoux. Cet événement sera annoncé prochainement à la société royale.

**Le marché des laines des colonies.**

Londres, 20—La première série de ventes de laine des colonies de l'année commencé à ce jour mardi 24/6.

Les représentants des principaux centres de consommation y étaient fort nombreux. Les offres, mardi, se sont élevées à 30000 balles et mercredi à 29500 balles. Les offres étaient annoncées et les prix se sont élevés de 10 à 15 pour cent au-dessus du taux des ventes de janvier. On a découvert que la demande a été de 5 à 7 pour cent au-dessus pour le Cap.

Les arrivages jusqu'au 17 courant ont été de 198,993 balles.

10,400 balles de laine ont été vendues ce matin, principalement celles de Victoria et du Port Philipp, aux prix extrêmes d'ouverture.

Les offres ont été animées et la tendance du marché est toujours à la hausse. On croit que pendant la série actuelle des ventes, 260,000 balles seront offertes.

**La question de l'augmentation de l'armée au Reichstag.**

Berlin, 20—Le Reichstag a repris aujourd'hui la discussion sur le budget.

Herr Volkardorff, conservateur, a déclaré qu'il était en faveur de l'augmentation demandée à la paix effective, mais il a dit qu'il fallait que le Reichstag siégât tous les ans. L'augmentation de l'armée est devenue nécessaire par suite de changements dans la situation politique du pays vis-à-vis de l'étranger.

On n'est pas par crainte d'une agression de la part de la France que le gouvernement demande cette augmentation, mais à cause des faits qui se passent sur les frontières de l'est de l'Allemagne.

Une chanson nihiliste qui est dédiée aux gardes impériales a été chantée dernièrement dans les rues Gantt et Bayon, ont été dénoncés hier, à la mairie.

M. John Page demande $1,400; M. Bedard, $1,300.

Les administrateurs n'ont pas encore adopté les soumissions. On croit que M. Chevalley présentera, mardi, son rapport sur ce sujet.

—Le caporal Wettiger a été assailli, au coin des rues Dauphine et Conti, par Dan Ziegler, tandis qu'il passait avec lui, et a été blessé grièvement à la tête. Ziegler, ajoute Martin Ziegler, a été arrêté.

—Hier matin, entre six et sept heures, des voleurs se sont introduits chez Mme M. J. Fortier, au coin des rues Johnson et Kerlerec et en ont emporté différents objets évalués à $37,

**Les cénobites allemands font leur rapport avec les nihilistes russes.**

Une dépêche de Berlin dit que les délégués cénobites Bobel et B